



# Communiqué de presse

Paris, le 12 novembre 2007

## L'USGERES s'engage à promouvoir la qualité de l'emploi dans les entreprises de l'Économie Sociale

Dans un contexte de réflexions et de propositions sur la modernisation du marché du travail, l'USGERES (Union de Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Économie Sociale) a officialisé, le 8 novembre 2007, une Déclaration pour promouvoir la qualité de l'emploi et développer la responsabilité sociale des entreprises de l'Économie Sociale.

C'est le point de départ d'une démarche qui a vocation à s'appuyer sur les spécificités des employeurs de l'Économie Sociale pour valoriser leurs pratiques exemplaires et faire progresser la responsabilité sociale de leurs entreprises.

Cette Déclaration se fixe comme objectif de sensibiliser, de mobiliser et de fédérer une majorité d'employeurs de l'économie sociale en prenant en considération la diversité des secteurs d'activités, des tailles d'entreprises et des pratiques existant dans l'exercice de la fonction d'employeur.

Trois axes ont été définis : le développement de l'emploi durable, la non-discrimination et la diversité, ainsi que la démocratie sociale et le dialogue social.

- Il s'agit d'abord de prolonger les démarches d'insertion professionnelle et sociale d'ores et déjà menées par l'USGERES sur les contrats aidés dans le secteur non-marchand, en contribuant activement au recrutement de personnes éloignées de l'emploi et en développant les mobilités professionnelles et les qualifications transversales dans l'Économie Sociale.
- L'USGERES se fixe ensuite comme objectif de refléter la réalité sociale et culturelle de notre pays, en assurant la promotion de la parité et de la diversité dans les entreprises de l'Économie Sociale.
- Enfin, l'Union entend développer le dialogue social à différents niveaux : entreprise, branche professionnelle, territoires ainsi qu'à l'échelon interprofessionnel.

Afin de repérer et de démultiplier les bonnes pratiques dans l'exercice de la fonction d'employeur, un suivi branche par branche et entreprise par entreprise sera réalisé. Ce travail sera enrichi par les réflexions et les pistes d'actions établies avec les organisations syndicales dans le cadre du Groupe de Dialogue Social transversal de l'Économie Sociale.

Cette Déclaration se concrétisera d'ici la fin de l'année 2007 par la signature d'un premier accord avec les pouvoirs publics pour promouvoir la diversité au sein des branches professionnelles de l'USGERES. Un groupe de travail sur la qualité de l'emploi a par ailleurs été mis en place.

Contact presse  
Sébastien DARRIGRAND  
☎ 01.43.41.71.72  
[www.usgeres.fr](http://www.usgeres.fr)